



MAJ le 07/05/2018

ETAT DES LIEUX ENTRANT/SORTANT SALLE DES FETES D'OPTEVOZ

MAIRIE d'OPTEVOZ

Tél. : 04 74 83 81 76

Référent salle : Geraldine FRAUDIN : 06 85 07 88 93

Une convention de location de la Salle des Fêtes a été signée le

Entre Monsieur le Maire de la commune d'OPTEVOZ, représenté par Mme FRAUDIN Géraldine, et :

..... (nom-prénom)

..... (adresse)

.....



.....

M.
sollicite l'autorisation d'utiliser la Salle des fêtes d'Optevoz ,
le
en vue d'organiser
rappel du nombre de participants :

RDV Etat des lieux de Sortie :

.....

I - DESIGNATION PRECISE DES LOCAUX ET DU MATERIEL UTILISES :

1) Cuisine	entrant	sortant
- téléphone mural		
- extincteur		
- chariot desserte		
- chambre froide		
- poubelle		
- tableau électrique + boîtier de commande des prises extérieures traiteur		
- le placard mural est fermé et réservé à la mairie		
2) Bar	entrant	sortant
- réfrigérateur		
- congélateur		
- poubelle		
- table rectangulaire		
3) Salle principale	entrant	sortant
- 2 vestiaires roulants + cintres		
- 247 Chaises (200 plastiques marrons + 47 plastiques rouges)		
- 2 chariots permettant de transporter 56 plateaux et 112 entretoises		
- 1 chariot pour les 73 pieds		
- 1 chariot à chaises		
- extincteur		
4) Chauferie	entrant	sortant
- Balais		
- échelle double en alu		
- extincteur		
5) Sanitaires	entrant	sortant
- 2 distributeurs muraux de savon liquide		
- 2 distributeurs muraux d'essuie-mains		
- 2 poubelles blanches		
6) Parking	entrant	sortant
- 2 bacs roulants 500 litres		
- 2 bacs roulants 240 litres		
- 1 bac roulant 140 litres		

Relevé Compteur chauffage		
Début de Location		
Fin de Location		
Consommation		X 1.60 € =

L'organisateur s'engage à occuper uniquement les locaux désignés ci-dessus.

Deux **cautions de 500.00€ et 260.00€** sont versées ce jour, lors de la remise des clés, au moyen de deux chèques libellés à l'ordre du Trésor public.

Pour les conditions de restitution et de paiement du solde, se reporter à la convention signée.

L'organisateur remet ce jour une **attestation de son assureur** couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des locaux mis à disposition.

II - MESURES DE SECURITE :

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer.
L'organisateur reconnaît avoir constaté l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extinction et avoir pris connaissance des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.

En cas de problème, l'organisateur a pris connaissance de l'emplacement du téléphone lui permettant l'appel des services d'urgence, à savoir :

18 . Pompiers 17.Police 15.Samu

Numéro d'appel pour la salle des fêtes : 04.74.83.88.71

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance de l'emplacement du disjoncteur électrique, à côté de la mairie.

III - RESPONSABILITE :

Dans l'exécution du présent contrat, seule est engagée la responsabilité de l'organisateur.

L'organisateur reconnaît avoir procédé à une visite des lieux et plus particulièrement des locaux et voies d'accès qui seront effectivement utilisés et avoir accepté de louer la salle en l'état.

Fait en double exemplaire à OPTEVOZ le

P/Le Maire,
Le responsable de la salle

L'organisateur
Signature précédée
de la mention "lu et approuvé"